À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

En pleine période de tensions entre Vaudois et Catholiques, enquêtez à **Mérindol** pour découvrir qui a dérobé la production du moulin à huile.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR

" Intrigue dans la ville " est une création de Devisecom.



N°3927

# l'écho du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

11 août 2020



ACTUALITÉ Pages 2 & 3

**Chambre régionale des comptes**
Rapport de gestion sur Le Pontet

POLITIQUE & TERRITOIRE Page 4

**Environnement**
Coup de semonce pour la LEO

ÉCONOMIE Page 5

**Isle-sur-la-Sorgue**
Une exposition sur deux siècles de savoir-faire

CULTURE Pages 8 & 9

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE Pages 10 à 16

Annonces légales et Appels d'offres







**Un été en France** - Page 7

# En voir de toutes les couleurs en Luberon

© AOC Luberon D. Bouscarle


1,20 € - Hebdomadaire économique et juridique habilité à recevoir les annonces légales et judiciaires - Fondé en 1839 - 42, cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1 - 04 90 16 54 00 - www.echodumardi.com

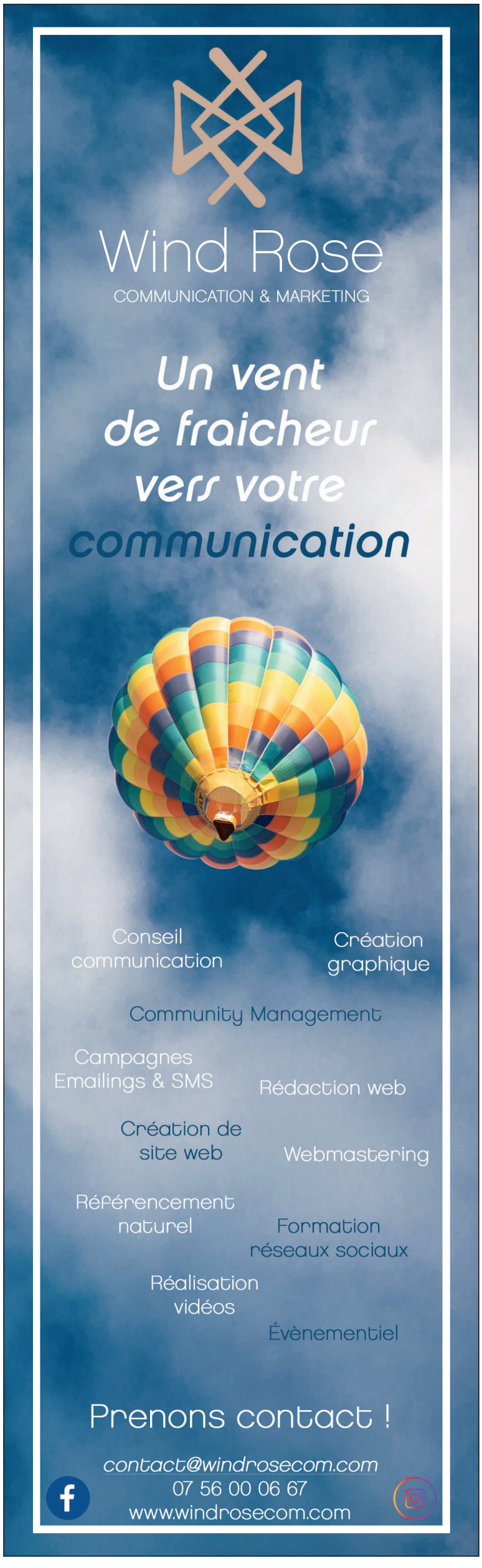


Communication

## Un nouveau logo pour les vins du Luberon

L'appellation Luberon dispose d'un nouveau logo, 'Les Vins Luberon' associé à la baseline 'au rythme des couleurs'. Le logo est constitué par un dessin symbolisant la montagne du Luberon surmonté de 3 lignes de rangs de vigne évoquant les 3 couleurs de vins (rouge, blanc, rosé) produites par les vignerons de l'appellation. Riche d'un terroir de 3 400 hectares de vignes plantées sur les flancs et le piémont du massif du Luberon, L'AOC Luberon a produit, en 2019, 61% de rosé, 23% de rouge et 16% de blanc. Plus d'un quart des ventes est destiné à l'export vers la Belgique, l'Allemagne et les pays anglo-saxons. Par ailleurs, sur les 60 caves particulières, 39 sont en Bio ou en conversion. 18% des surfaces du vignoble sont en Bio correspondant ainsi à 14% de la production totale.
*www.vins-luberon.fr*

Mont Ventoux

## Ascension nocturne du Mont Ventoux depuis Bédoin et Malaucène

A l'occasion de la naissance prochaine du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux et de préfiguration du Parc naturel régional du Mont Ventoux organise une ascension nocturne du Géant de Provence.
Le départ de cette ascension nocturne s'effectuera, au choix, depuis Bédoin ou Malaucène. Les départs se feront le samedi 15 août, durant la nuit du samedi au dimanche, avec une arrivée prévue à 6h30 pour admirer le lever de soleil et prendre le petit-déjeuner. Ces deux randonnées seront animées par deux passionnés de notre montagne : Vincent Siano, metteur en scène et fondateur du Trac, et Gérard Damian, agriculteur et fin connaisseur de l'histoire locale. A noter que deux niveaux de randonnées sont proposés, permettant alors aux moins marcheurs de se retrouver à mi-pente. L'ascension par Malaucène fera l'objet d'un bivouac (obligation d'amener son duvet et son matelas). La descente se fera par l'organisation d'un covoiturage.
*L'inscription auprès des accompagnateurs en montagne est obligatoire. Les heures et les lieux de rendez-vous sont communiqués lors de l'inscription. Départ de Sainte-Colombe, Bédoin. Inscription : lepassemontagnebedoin @gmail.com. 06 08 58 19 42. Départ du Groseau, Malaucène. Inscription : pierreetleloup@orange.fr. 06 08 00 76 30.*

Chambre régionale des comptes

## Rapport de gestion sur la commune du Pontet

La Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de rendre public son rapport sur la gestion de la commune du Pontet. Dans ses conclusions, l'institution régionale de contrôle note que « le niveau de pauvreté de la collectivité et l'instabilité de sa gouvernance n'ont pas facilité la gestion de la situation financière de la commune. Celle-ci demeure fragile, notamment en raison du poids de sa dette et malgré une amélioration permise par son réaménagement à partir de 2017. » Par ailleurs, poursuit la Chambre, « la faiblesse de ses ressources ne lui permet pas de faire face au renouvellement de son patrimoine vieillissant. La chambre observe que la commune dispose de marges de manœuvre en matière patrimoniale, de gestion des ressources humaines, de commande publique et d'attribution de subventions aux associations. En particulier, dans le domaine patrimonial, la juridiction relève que la collectivité s'acquitte, et ce jusqu'en 2029, d'un bail locatif d'un montant total de 1,5 M€ pour un immeuble qui lui appartenait jusqu'en 2007.
*Retrouvez la totalité du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la commune du Pontet : www.ccomptes.fr/system/files/2020-07/PAR2020-1975_0.pdf*

MELOX

## 2 800 tonnes de Mox

Depuis sa mise en service en 1995, l'usine Melox du site nucléaire gardois de Marcoule a produit près de 2 800 tonnes de Mox. Elaboré à partir d'un mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium, le combustible Mox permet de recycler le plutonium issu des combustibles usés. L'opération de recyclage débute sur le site de la Hague dans la Manche avant de se poursuivre avec l'assemblage des produits dans les locaux de Melox, filiale du groupe nucléaire français Orano. Premier producteur mondial de combustible Mox, Melox approvisionne une quarantaine de réacteurs dans le monde, essentiellement en Europe, mais aussi au Japon ainsi qu'aux Etats-Unis. A Marcoule, l'entreprise emploie près de 700 employés.
Une présence plutôt bien perçue par les populations alentours puisqu'une étude BVA réalisée il y a 1 an pour le compte du groupe Orano sur ses sites de Tricastin et Melox faisait apparaître que 62% des habitants situés autour de ces 2 sites déclaraient que le nucléaire était un atout pour le pays, contre 47% des Français au niveau national. Cette image positive du nucléaire se répercutait également localement puisqu'ils étaient aussi 58% des riverains à considérer que ces sites représentent un atout pour leur territoire. Enfin, ils étaient également 66% à percevoir le secteur du nucléaire comme créateur d'emplois.
« Les habitants de nos territoires vivant à proximité de nos sites ont une appréciation positive de nos activités et de leur impact en termes de sûreté et d'emplois », constatait alors avec satisfaction Jean-Jacques Dreher, directeur du site Orano Tricastin.

## Grand Avignon

# Vent de fraîcheur dans les parcs

A la demande du Grand Avignon, 'Eau Grand Avignon-Société Suez' dédiée à l'exploitation d'eau potable, a acquis et mis en place, à Avignon, deux kiosques dotés de brumisateurs. Ils sont situés square Agricol-Perdiguier, cours Jean Jaurès et au parc Colette, avenue Eisenhower. Le système de rafraîchissement, matérialisé par un petit kiosque en métal bleu et blanc, est accessible par une rampe. Une fois au centre du dispositif, des capteurs actionnent un fin débit de gouttelettes rafraîchissantes. Un troisième kiosque est attendu pour l'année prochaine.

« Nous sommes en train de mener une étude des besoins de rafraîchissement d'eau en ville indique Joël Guin, nouveau président du Grand Avignon, afin, justement, de déployer ces kiosques dans les lieux adéquats. Ces dispositifs ont aussi pour objectif de lutter contre le 'Street pooling' qui consiste à ouvrir les bornes incendies pour en faire jaillir l'eau en geyser et créer des 'piscines de rue', pratique dangereuse par la puissance du jet émis, du fait des risques d'électrocution, d'inondation et d'altération des conditions de circulation en plus de pertes considérables d'eau avec 750 litres par minute alors que la consommation mensuelle d'un kiosque est d'environ 5 à 10 $m^3$ par mois.»

### Une enquête sur les meilleurs lieux d'accueil

« Ces kiosques concourent au bien-être des habitants en offrant des points de rafraîchissement faiblement consommateurs d'eau, détaille Julien Nialon, directeur général d'Eau Grand Avignon. Les deux dispositifs acquis sont légers car mobiles. Ils ne seront utilisés que lors de la période estivale de juin à septembre, le confinement ayant différé nos opérations. Grâce à une cartographie satellite de 2019 nous identifions des 'points chauds' qui peuvent aller jusqu'à 50° sur les places minérales et bitumées et, a contrario, des espaces plus arborés culminant à 27° alors qu'ailleurs il fait 36°. Parallèlement, nous avons lancé une enquête sociologique à destination des habitants du Grand Avignon et des questionnaires sur le compte Facebook du Grand Avignon sur leur ressenti face à ce phénomène de canicule afin de cibler, à l'avenir, les lieux les plus adéquats pour accueillir ces dispositifs rafraîchissants. »

## Œnotourisme

### Un 'corner' Rhône à l'office de tourisme d'Avignon

Tous les vendredis et samedis de l'été, de 10h à 13h, un point d'information Côtes-du-Rhône est installé à l'office de tourisme d'Avignon pour sensibiliser les touristes aux vignobles locaux et à leurs activités œnotouristiques. L'occasion également d'organiser une échappée dans le vignoble grâce au dépliant 'Avignon, Capitale des Côtes-du-Rhône' tiré à 5 000 exemplaires.

## Côtes du Rhône

### Dégustations dominicales à Laudun

En parallèle du marché dominical, les Vignerons de l'AOC Laudun organisent, tous les dimanches de l'été, des dégustations de leurs vins. L'occasion pour le public de découvrir les différentes cuvées de l'appellation produites par une quinzaine de caves et domaines et d'en apprendre davantage sur leur histoire. A noter que les cuvées dégustées sont proposées à la vente au tarif 'direct propriété'.

*Tous les dimanches jusqu'au 23 août. 10h30 à 13h. Espace Barbara. Parvis de l'église. Laudun. www.vin-laudun.fr*

## Nomination

### Un nouveau préfet pour la région Paca

Christophe Mirmand, 59 ans, est le nouveau préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que des Bouches-du-Rhône. Celui qui était jusqu'alors secrétaire général du ministère de l'Intérieur succède à Pierre Dartout, en poste depuis 2017, qui devient ministre d'Etat de Monaco à partir du 1er septembre prochain. Ce dernier a été choisi il y a quelques mois par le prince Albert II pour cette fonction correspondant au rôle de chef de gouvernement dans une liste proposée par la France. Pour sa part, Christophe Mirmand, également désigné préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, revient dans une région qu'il connaît bien puisqu'il a été préfet des Alpes-Maritimes de 2012 à 2013. Cet énarque, né à Constantine en Algérie, avait été auparavant secrétaire général de la préfecture du Var et chargé de mission pour la politique de la ville entre 1999 et 2001. Plus récemment, il a été nommé préfet de la région Bretagne en 2016 avant d'être appelé auprès du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, en novembre 2018.

## Puyméras

### L'institut de la truffe Plantin ouvre ses portes au public

Vendredi 14 août, la Maison Plantin ouvre à nouveau les portes de son institut de la truffe au public. Sur son site historique basé à Puyméras, petits et grands sont invités à découvrir les coulisses de cette entreprise familiale fondée en 1930, leader français de la truffe. Pour découvrir l'histoire et les secrets du diamant noir de Provence, des visites des ateliers de fabrication en petits groupes seront organisées tout au long de la journée, suivies de dégustations dans une ambiance conviviale et pédagogique qui ravira petits et grands gourmands. A noter que la Maison Plantin organise tout au long de l'été des visites privées (gratuites sur réservation) de ses ateliers.

*Portes ouvertes. Vendredi 14 août. 9h à 17h. Ancienne route de Nyons. Puyméras. Entrée libre. 04 90 46 70 80.*

## Pays d'Arles

### Permanence estivale à l'Hôtel d'entreprises

Jusqu'au 21 août inclus, la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI) du Pays d'Arles délocalise son accueil à l'Hôtel d'entreprises pour les missions formalités d'entreprise et visa pour l'export. La réouverture des services de la CCI est prévue pour le lundi 24 août à 8h30.

*Hôtel d'Entreprises. 12, chemin du Temple. Arles. Service Appui aux entreprises : 04 90 99 08 07, 04 90 99 08 60 ou 04 90 99 08 61.*

**Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIXe siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.*

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : **Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com**
Rédacteur en chef : **Laurent Garcia - redac@pa84.com**
Rédactrice en chef adjointe : **Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com**
Ont collaboré à ce numéro : **Andrée Brunetti, Nicolas François**
Service annonces légales & appels d'offres : **Nicole Sokol - al@pa84.com**
Service administratif & comptabilité : **Martine Bailly - gestion@pa84.com**
Directeur développement & relations commerciales : **David Pellet david.pellet@pa84.com**
Correctrice : **Nadège Cordier**
Dépôt légal à parution 3e trimestre 2020/3927
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

**L'Echo du Mardi** - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex1
T:0490165400-Fax:0490165401-**www.echodumardi.com**

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : **Devisocom**
Conception et réalisation graphique : **Saluces**
"Pour certifié conforme "
le Directeur Philippe Chevalier

10-32-2813

Environnement

# Coup de semonce pour la LEO

L'Autorité environnementale (AE) du Conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son avis consultatif concernant le projet de Liaison Est-Ouest (LEO), située au Sud d'Avignon. L'AE, dont la mission est d'évaluer les impacts des grands projets et programmes sur l'environnement, se montre très critique vis-à-vis du projet.

« Le dossier présenté est constitué de documents disparates, s'étalant de 2002 à 2020, et notamment une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale, explique l'AE dans ses conclusions. En l'état, le dossier fait apparaître de nombreuses lacunes et insuffisances vis-à-vis des principaux enjeux environnementaux relevés par l'AE : la préservation de l'exceptionnelle richesse du milieu naturel (notamment de la Durance), la réduction de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores dans le secteur du projet, mais aussi dans celui de la rocade sud et dans l'ensemble de l'agglomération, la prévention des risques d'inondation et les émissions de gaz à effet de serre liées à la réalisation d'un projet induisant un accroissement des trafics routiers. »

### Un contournement total de 13 km

Le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur-Dreal), l'infrastructure, constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, doit comprendre au total 2 ouvrages de franchissement de la Durance, en site Natura 2000, un ouvrage sur le Rhône et sept échangeurs. Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en octobre 2003 et d'un arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau en août 2003, modifié en 2018 (sans saisine de l'AE).

« Les conditions du choix il y a une vingtaine d'années de la variante en cours de mise en œuvre qui, avec ses deux franchissements de la Durance, apparaît aujourd'hui être celle présentant les incidences les plus importantes sur le milieu naturel, poursuit l'organisme dépendant du ministère de la Transition écologique. Les dispositions retenues par le maître d'ouvrage pour le viaduc de la tranche 2 en maximisent en outre les incidences : franchissement en biais, présence de 6 piles dans le lit mineur, construction obstruant les quatre cinquièmes du lit, passage en immédiat aval du seuil 68 qui concentre les zones de frayères, notamment de l'alose feinte. L'AE considère nécessaire de rechercher des solutions de substitution permettant de garantir l'absence de perte nette de biodiversité. »

### Préserver l'intégrité naturelle du site

« L'analyse d'incidences Natura 2000 comporte des lacunes, assure l'AE dans la synthèse de sa conclusion. Elle ignore un certain nombre d'habitats et d'espèces à l'origine de la désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive 'Habitats, faune, flore' et de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive 'Oiseaux'. » Par ailleurs, l'AE rappelle que l'autorité décisionnelle n'est pas en mesure d'octroyer une autorisation environnementale dès lors que les incidences résiduelles sont significatives et qu'il existe un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site.

Au final, cet avis facultatif, faut-il le rappeler, préconise « d'actualiser l'étude d'impact en conformité avec la réglementation, voire reconsidérer le projet pour tenir compte du contexte actuel et futur. Le dossier doit par conséquent être intégralement repris, complété et présenté de nouveau à l'AE.

Une conclusion qui pourrait ouvrir la brèche aux partisans, de plus en plus nombreux, d'un passage de la LEO dans le Nord des Bouches-du-Rhône, avec une connexion au pont de Bonpas et une proximité avec le Min de Châteaurenard en plein développement actuellement, et ainsi éviter un nouveau franchissement de la Durance histoire de mobiliser les crédits actuels sur la réalisation d'un pont sur le Rhône (tranche 3), indispensable pour justifier l'ensemble de la réalisation de cet infrastructure.

*Retrouvez ici la totalité de l'Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la liaison Est-Ouest (LEO) : www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/200722_leo_84_delibere_cle7a4112.pdf*

## Les propositions du maire d'Avignon

« D'une part, évidemment, je considère cette position comme une mauvaise nouvelle pour Avignon, et principalement pour les 25 000 habitants des quartiers Sud d'Avignon qui subissent un trafic journalier de plus de 45 000 véhicules par jour, synonyme de pollution atmosphérique hors norme et suscitant des problèmes de santé notamment chez les enfants et les personnes les plus fragiles, constate Cécile Helle, maire d'Avignon fraîchement réélue. D'autre part, je ne suis pas réellement surprise par cet avis : il est normal en effet quand on réinterroge un projet dont le tracé date de plus de 20 ans de le considérer comme n'étant plus en cohérence avec certains enjeux qui se posent à nous aujourd'hui en 2020, que ce soit en termes environnementaux et territoriaux, d'autant qu'entre temps, en deux décennies, la législation et les réglementations ont fortement évoluées, tout comme la sensibilité sociétale aux défis écologiques et climatiques. »

« Les atermoiements et les revirements de l'Etat (gouvernements qui se sont succédés depuis les années 2000) sur ce projet sont les responsables de cette situation de blocage dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Ma principale préoccupation est maintenant d'élaborer une stratégie d'action pour apporter le plus rapidement possible une réponse effective et tangible, insiste-t-elle. Je vais donc aller à la rencontre des maires, nouvellement élus ou réélus, des communes du Nord des Bouches-du-Rhône pour leur proposer une stratégie commune afin de faire de notre territoire 'un territoire 0 circulation de transit', ce qui permettra dans un premier temps de limiter drastiquement la circulation des poids lourds via un arrêté d'interdiction pris dans les mêmes termes et concernant l'ensemble de nos territoires communaux (rives droite et gauche de la Durance). »

« Dans un second temps, je leur proposerai une démarche commune vis-à-vis de la société des Autoroutes du Sud de la France pour obtenir, d'une part, l'ouverture à la circulation de la branche autoroutière existant au niveau d'Orange et permettant de relier directement A7 et A9 (cette voie existe aujourd'hui, elle demande quelques aménagements pour pouvoir être ouverte normalement à la circulation) et, d'autre part, la mise en gratuité du tronçon autoroutier sur l'A7 entre Avignon-Nord et Avignon-Sud (comme c'est le cas par exemple au droit d'Aix-en-Provence).

## Isle-sur-la-Sorgue

# Une exposition sur deux siècles de savoir-faire

**Labellisée entreprise du patrimoine vivant 'La Filaventure' Brun de Vian-Tiran propose une double exposition dans le droit fil de ses fibres nobles.**

Ici, tout est 'luxe, calme et volupté' mais aussi douceur avec des fils de mohair, cachemire, alpaga qui, depuis 1808, composent plaids, écharpes, couvertures, couettes, édredons ou tapis.
Jean-Louis Brun, qui représente la 8e génération au cœur de cette entreprise labellisée 'Patrimoine vivant', explique : « c'est la 1re fois en 210 ans que nous avons dû fermer à cause de la crise sanitaire. Nous avons eu envie de proposer à tous ceux qui suivent notre aventure depuis longtemps une exposition à la fois éthique et artistique. D'abord, en fêtant les 30 ans de notre partenariat avec les éleveurs de Mérinos d'Arles antique et le reportage photographique de bergers, brebis et moutons de Camargue, entre sentiers et estive, alpage et tranhumance, réalisé par Stef Candé. Certaines photos sont récentes et numériques d'autres en noir et blanc, argentiques plus anciennes. L'autre exposition trône dehors, sur le parvis de Brun de Vian Tiran : une écharpe monumentale de 36 m de long, composée de 300 chutes de tapis ou de plaids, des triangles, des trapèzes, des rectangles, cousus bout à bout pour s'enrouler autour des silhouettes de moutons qui trônent sur le gazon de ce forum. »

Photos © Stef Candé

### Une écharpe de 36 m de long

Et à l'intérieur de cet espace muséal de 'La Filaventure', sont exposés des prototypes de couvertures du XXIe siècle conçus par des élèves de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle, des Beaux-Arts ou de l'Ecole Boulle qui ont créé une couverture baptisée 'La 240' (pour ses dimensions, un carré de 2,40 m de côté). « Nous avons une laine exceptionnelle, légère, noble, nous avons demandé aux jeunes designers de partir de cet objet usuel, basique voire désuet pour créer une étoffe sensuelle, une deuxième peau dans laquelle on se love avec bonheur » raconte Jean-Louis Brun. Six modèles sont exposés à l'étage, dans une lumière tamisée et une superbe scénographie. Cette double exposition se tient jusqu'à l'automne.

*Andrée Brunetti*

*Horaires d'ouverture : 10h-19h. Avenue de la Libération. 84800 Isle-sur-la-Sorgue. 04 28 70 28 00. www.lafilaventure.com*

## Rupture pédagogique

# Du soutien scolaire à Auchan Avignon-Nord et Mistral 7

**Afin de lutter contre la rupture pédagogique et le retard scolaire lié au confinement, les centres commerciaux d'Auchan Le Pontet et d'Auchan Mistral 7 offrent des cahiers de vacances et accueillent des ateliers de soutien scolaire gratuits dispensés par des professeurs et des étudiants.**

Ceetrus, filiale immobilière du groupe Auchan fondée en 1976 sous le nom d'Immochan jusqu'en 2018, vient de lancer un nouveau dispositif gratuit de soutien pédagogique pour les élèves de la primaire à la terminale. Baptisée 'Aushopping Campus', cette opération partenaire de l'opération 'Vacances apprenantes' du ministère de l'Education nationale permet d'ouvrir les portes de près d'une cinquantaine de centres commerciaux, dont ceux des magasins Auchan Le Pontet et Avignon Mistral 7, au soutien scolaire et à l'accompagnement pédagogique. Destinée aux clients, qui sont aussi des parents, 'Aushopping Campus' propose donc d'offrir des cahiers de vacances et des ateliers de soutien scolaire dispensés par des professeurs et des étudiants de l'enseignement supérieur, dans des espaces spécialement aménagés à cet effet dans les centres commerciaux.
L'initiative, débutée le 20 juillet dernier et s'achevant le 29 août prochain, vise ainsi à limiter l'impact du confinement sur les élèves qui ont été privés d'école pendant plus de 2 mois avec des conséquences en matière de retard scolaire voire de rupture pédagogique.

### 25 000 élèves

« Le dispositif 'Aushopping Campus' est né d'un constat simple et partagé par chaque parent : enseigner est un métier, explique Bertrand Houseaux, directeur de l'exploitation des sites commerciaux Ceetrus France. Dans nos lieux de vie mixant shopping, culture, loisirs et services, nous avons souhaité ouvrir les premières salles de soutien scolaire et d'accompagnement pédagogique en centres commerciaux. Plus de 25 000 élèves à travers notre réseau national pourront bénéficier gratuitement de ce dispositif. Notre ambition, co-construite et portée avec de nombreux partenaires nationaux et locaux, est de faire de cette opération un rendez-vous, chaque été, à la portée du plus grand nombre. »
Outre les cahiers de vacances ainsi que les ateliers de soutien, une dictée de dimension nationale sera également organisée le 29 août en partenariat avec l'association 'La Dictée pour Tous'. Il sera possible d'y participer soit physiquement, en se rendant dans les centres commerciaux partenaires, soit en ligne.

*Détail de l'opération et inscription sur le site Aushopping.com*

Un été en France

# Le Palais idéal du facteur Cheval, monument préféré des Français ?

**La petite commune de Hauterives en nord-Drôme abrite en son sein le Palais idéal du facteur Cheval. Art naïf ou art brut caractérisent cette œuvre qui interpelle tant la sphère artistique et culturelle que le grand public depuis sa construction achevée en 1912, jusqu'à ce jour. En lice aux côtés de 13 autres monuments, peut-être connaîtra-t-il son apogée cette année en étant désigné monument préféré des Français*. Réponse dans les prochaines semaines.**

*L'édifice mesure 26 mètres de long par 12 mètres de large et 12 mètres de haut.*

Lorsque le facteur Joseph-Ferdinand Cheval (1836-1924) débuta la construction de son Palais idéal à l'âge de 43 ans, il ne se doutait certainement pas qu'il l'achèverait 33 ans plus tard. Né dans une bourgade voisine de Hauterives dans la Drôme, de parents cultivateurs, il commence par exercer le métier de boulanger avant de s'orienter vers la fonction publique en devenant facteur en 1867.

### D'une pierre d'achoppement, tu feras un Palais

En avril 1879, lors de l'une de ses tournées quotidiennes de près de 40 km, Joseph-Ferdinand Cheval - à pied - manque de tomber en trébuchant sur une pierre qu'il trouve atypique. Sensible aux volutes de ce bloc de calcaire façonné par l'eau, Joseph-Ferdinand l'emporte chez lui en se disant : « si la nature veut faire la sculpture, je ferai la maçonnerie et l'architecture ». Cette date marquera là la fois la naissance de sa fille Alice et la première réalisation du facteur Cheval, La Fontaine de Vie terminée en 1881.

En réalité cela fait déjà 10 ans que le facteur nourrit ce rêve, bercé par son imagination pendant ces longues heures de marche, inspiré par les images qu'il découvre dans les pages de la publication belge « Magasin Pittoresque » dont il est un lecteur assidu. Temples hindous, pyramides égyptiennes, architecture maghrébine, chalets de montagne, mais aussi bestiaire, mythologie, récits bibliques… sont autant de sources qui alimentent l'imaginaire de cet homme marqué par le destin.

Veuf par deux fois, il perdra également son fils aîné avant qu'il n'atteigne l'âge de 1 an puis sa fille Alice, la benjamine de la fratrie, à l'âge de 15 ans. Seul son fils Cyril, né de son premier mariage, survécut en conservant une proximité avec son père.

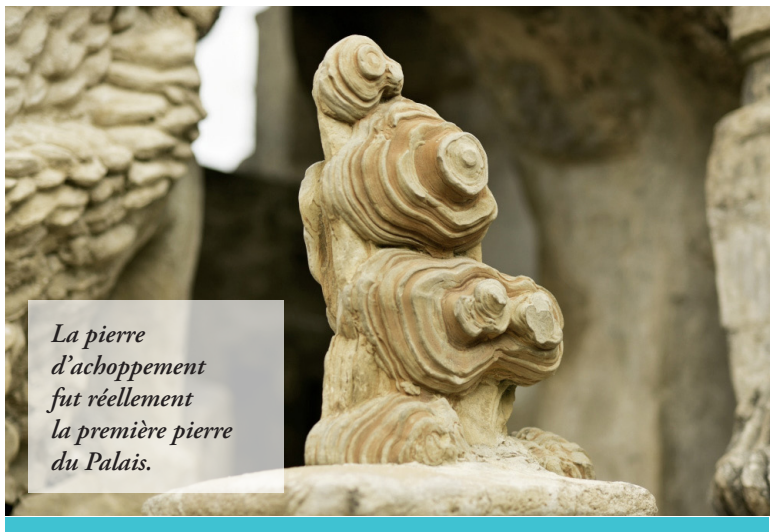

*La pierre d'achoppement fut réellement la première pierre du Palais.*

© Coll Palais Idéal Frédéric Jouhanin

### Mélange de genres, mélange de gens

Le coup de projecteur dont a bénéficié le Palais idéal à l'occasion de la sortie du film sur grand écran en janvier 2019, « L'incroyable histoire du facteur Cheval » de Nils Tavernier (plus de 750 000 entrées), lui a donné une dimension et une notoriété auprès d'un vaste public. Mais dès sa conception à la fin du XIXe siècle, nombre d'artistes et d'écrivains se sont succédés pour venir découvrir l'extravagance de cette construction inédite.

Max Ernst, Pablo Picasso, les surréalistes Paul Eluard et André Breton, qui a d'ailleurs qualifié le monument de « sculpture médianimique », Nikki de Saint Phalle, Errò, Pablo Nerruda, Marguerite Duras, Jean Dutourd… furent autant de visiteurs prestigieux à reconnaître le talent du facteur bâtisseur autodidacte. Les personnalités artistiques contemporaines perpétuent cet intérêt pour le Palais qui, en saison estivale accueille des artistes en résidence. Année d'exception pour cause de crise sanitaire, le Palais restera silencieux jusqu'à la levée des mesures sanitaires.

### Le Palais des curiosités

L'ensemble mesure 26 mètres de long sur 12 de large et 12 de haut. Il comporte 4 faces (nord-sud-est-ouest), une galerie intérieure, et une terrasse flanquée de deux tours-belvédères.

A la Fontaine de Vie répond la Source de Sagesse sous l'œil avisé d'un Socrate revisité par Joseph-Ferdinand. La Source indique l'escalier menant à la terrasse. Trois géants de galets d'une dizaine de mètres de haut viennent garder un Temple hindou… « made in Hauterives ».

Telles des bijoux fantaisie, les coquilles d'huîtres et autres fruits de mer collectées auprès d'un poissonnier local ou « importées » des littoraux français incarnent le perfectionnisme de ce facteur aussi obstiné qu'excentrique. L'édifice regorge de détails, sculptures, scènes, habitats, entièrement façonnés à base de chaux, de ciment et de molasse (pierre locale).

Ayant initialement prévu de se faire inhumer dans son Palais, le facteur Cheval dut se résoudre, contraint par les autorités, à rejoindre le caveau familial au cimetière du village. Il débute alors, en 1914 à l'âge de 78 ans, la construction de sa dernière demeure qu'il baptise « Tombeau du silence et du repos », visible dès l'entrée du cimetière. Ce chantier s'achève en 1922, soit deux ans avant que le facteur ne décède. « 10 mille journées, 93 mille heures, 33 ans d'épreuves, plus opiniâtre que moi se mette à l'œuvre », conclura le facteur, arrivé au crépuscule de sa vie.

## Info pratique

**Accueil tous les jours, dimanches et jours fériés.**
**Tarifs : 5€ (enfants), 6€ (tarif réduit, tarif de groupe) 8€ (adulte).**
**Réservation en ligne recommandée via le site web uniquement (www.facteurcheval.com). Port du masque obligatoire. Animaux interdits.**
***Palais idéal du facteur Cheval, 8 rue du Palais, 26390 Hauterives. 04 75 68 81 19.***

*Corinne Legros, journaliste à l'Echo Drôme-Ardèche et RésoHebdoEco*
*www.reso-hebdo-eco.com*

**« Le monument préféré des Français », émission sur France 3, animée par Stéphane Bern. Les résultats des votes sernt dévoilés courant août 2020, à l'occasion d'une émission spéciale.*

Un été en France

# En voir de toutes les couleurs en Luberon

**Terre d'accueil discrète des artistes du monde entier, de l'intelligentsia des plus grands capitaines d'industrie de la planète, le Luberon a pourtant su préserver son authenticité. Conjuguant nature, patrimoine et une grande quiétude, ce territoire, devenu Parc naturel régional il y a plus de 40 ans déjà, est aussi une terre de vin. Escapade entre les vignes et les plus beaux villages de France.**

Ce qui frappe immédiatement en Luberon, ce sont les paysages. Entre le violet de ses lavandes, l'ocre de sa terre, le vert de ses vignes et ses villages perchés le panorama offre une vraie carte postale de la Provence. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce territoire, devenu Parc naturel régional en 1977, abrite à lui seul 6 des 159 des plus beaux villages de France (Gordes, Ansouis, Roussillon, Lourmarin, Ménerbes et Venasque). Artistes et grandes fortunes de ce monde ne s'y sont pas trompés en venant s'installer en nombre au pied de ce massif culminant à 1 125 mètres. Profitant de la discrétion des lieux, ils ont posé leurs valises dans un mas ou un domaine viticole, donnant ainsi à ces lieux des airs de 'French Riviera', le 'bling-bling' en moins.

### Rouge, blanc et rosé

Si le Luberon se distingue par ses massifs à la végétation luxuriante, sa forêt de cèdres bi-centenaire, sa faune encore exceptionnelle préservée, ses richesses naturelles comme le Colorado provençal ou ses nombreux événements culturels (même si la crise sanitaire du Covid-19 en a fait annuler ou reporter un grand nombre), c'est aussi une terre de vin abritant une AOC depuis 1988. Une appellation d'origine contrôlée s'étendant sur près de 3 400 hectares et qui l'an dernier a produit 61% de rosé, 23% de rouge et 16% de blanc dont plus d'un quart est exporté, principalement vers la Belgique, l'Allemagne et les pays anglo-saxons. L'appellation fait aussi la part belle au bio puisque sur la soixantaine de caves particulières quelle regroupe les deux tiers sont en bio ou en conversion. Un souci de préservation de l'environnement qui se traduit aussi par une forte volonté des vignerons du Luberon de s'inscrire dans la vérité de leur paysage en privilégiant un développement économique maîtrisé autour de l'œnotourisme, de la culture et, plus généralement, de l'art de vivre.

Les musées, comme celui du tire-bouchon et ses 1 000 pièces du XVII[e] siècle à nos jours du domaine de de la Citadelle à Ménerbes et celui des arts et des métiers du vin du Château Turcan à Ansouis, la Maison de la Truffe et du Vin, à Ménerbes également, ou bien encore l'espace muséographique et multimédia consacré aux fruits confits à Apt, sont autant d'invitations à la dégustation.

### Art de vivre entre les vignes

Prendre le temps en Luberon, c'est aussi dénicher les pépites de tranquillité comme le Domaine de Fontenille à Lauris, un havre de paix avec son hôtel, son spa et son restaurant gastronomique. Un peu plus loin, à Gargas, les gourmands pourront aussi se satisfaire du restaurant gastronomique de la cave Aureto et du Domaine de la Coquillade, ainsi que d'un bistrot et d'un spa. A Apt, c'est le caveau Sylla et son espace restauration qui proposent tous les jours des accords vins & fromages. A La Tour d'Aigues, chez Marrenon, l'approche se veut plus pédagogique et conviviale avec des pique-niques d'été permettant de découvrir le métier de vigneron. Un pique-nique à l'ombre des pins et au milieu des vignes c'est aussi ce que propose le Château la Dorgonne à La Tour d'Aigues. Côté balade, de nombreux sentiers vignerons et promenades, nature ou botaniques, sont proposés au Château Fontvert à Lourmarin, au Château La Verrerie à Puget-sur-Durance, au Château Val Joanis à Pertuis, au vignoble Aureto et au Château la Dorgonne ainsi qu'à Oppède et Cucuron. Le tout accompagné de dégustations des vins du Luberon. Et, pour finir sur une autre touche de couleur, vous pourrez toujours conclure votre escapade avec le musée de la lavande à Coustellet.

*Laurent Garcia*
*L'Echo du mardi pour*
*RésoHebdoEco*
*reso-hebdo-eco.com*

## Des étoiles plein les yeux

Le vin sans la gastronomie ? Pas la peine d'y penser. De Cavaillon aux hauteurs d'Apt, le Luberon compte 9 restaurants étoilés en moins de 40 kilomètres ! Avec ses 2 étoiles, 'La bastide de Capelongue' du chef Edouard Loubet à Bonnieux est le chef de file de tous ces toqués de cuisine : Reine et Nadia Sammut à Lourmarin, Eric Sapet à Cucuron, Jérôme Faure à Lauris, Olivier Alémany à Ansouis, Xavier Mathieu à Joucas, Lloyd Tropeano à Lagarde d'Apt, Jean-Jacques Prévôt à Cavaillon et Grégory Mirer à Gordes…

© AOC Luberon D. Bouscarle

CINEMA CAPITOLE STUDIOS
www.capitolestudios.com
Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet
Semaine du 12 au 18 août 2020

**MON COUSIN**
Lundi 17 août à 20H00

EN PRÉSENCE DE VINVENT LINDON ET FRANÇOIS DAMIENS

AVANT-PREMIÈRE
**SPYCIES**
Dimanche 16 août à 17H30

AVANT-PREMIÈRE
**BELLE FILLE**
Mardi 18 août à 20H15

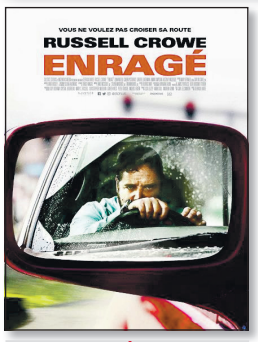


AVANT-PREMIÈRE -12 ANS
**ENRAGÉ**
Mardi 18 août à 20H00

AVERTISSEMENT

DOCU-CONCERT
**RONNIE WOOD : SOMEBODY UP THERE LIKES ME**
Vendredi 14 août à 20H30

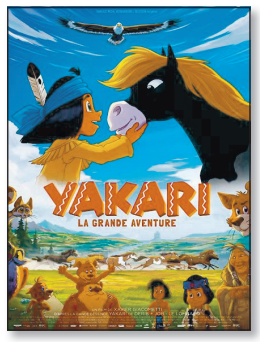


**YAKARI**
Tous les jours à 13h45 - 16h00

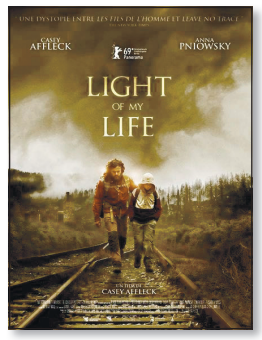


**LIGHT OF MY LIFE**
**En V.F.** Tous les jours à 14h00
17h00 - 20h00 (sauf jeu-lun-mar)
**En V.O.S.T.** Jeu-lun-mar à 20h00

**LES BLAGUES DE TOTO**
Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h15

**GREENLAND : LE DERNIER REFUGE**
**LASER 4K - DOLBY ATMOS**
Tous les jours à 14h00 - 15h30
17h15 - 20h15

**BIG FOOT FAMILY**
Tous les jours à 13h30 - 15h30
17h30

**TERRIBLE JUNGLE**
Tous les jours à 13h30 - 18h15
20h30

**T'AS PÉCHO ?**
Tous les jours à 14h00 - 17h15
20h15 (sauf mar)

**THE VIGIL**
à 18h00 - 20h15 (sauf mar)

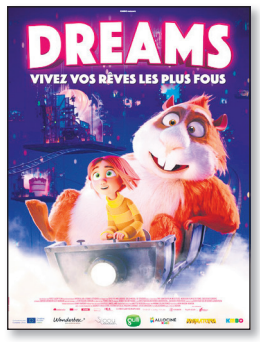


**DREAMS**
Tous les jours à 13h45 - 16h00

**ET TOUJOURS À L'AFFICHE…**

- BLANCHE NEIGE, LES SOULIERS ROUGES ET LES 7 NAINS
- DIVORCE CLUB
- TOUT SIMPLEMENT NOIR
- SCOOBY
- ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (REPRISE)
- UN HOMME ET UNE FEMME ( PALME D'OR 1966)
- GREMLINS

## Cinéma

# Où se niche l'essentiel ?

Pierre est le président-directeur général accompli d'un grand groupe familial. Sur le point de signer l'affaire du siècle, il doit régler une dernière formalité : la signature de son cousin Adrien qui détient 50% de sa société. Ce doux rêveur idéaliste qui enchaîne gaffes et maladresses est tellement heureux de retrouver Pierre qu'il veut passer du temps avec lui et retarder la signature. Pierre n'a donc pas d'autre choix que d'embarquer son cousin avec lui dans un voyage d'affaires plus que mouvementé où sa patience sera mise à rude épreuve.
*Mon cousin. Une comédie réalisée par Jan Kounen avec Vincent Lindon, François Damiens, Pascale Arbillot, Alix Poisson, Lumina Wang. Avant-première lundi 17 août. 20h. En présence de l'équipe du film, Vincent Lindon et François Damiens. Capitole studios. Centre commercial le Pontet. Avignon nord. www.capitolestudios.com*

## Saignon

# Explorez les traces de mammifères disparus

Une visite guidée sur le site de la dalle de Carlet à Saignon pour explorer et découvrir les empreintes des animaux qui vivaient ici il y a 33 millions d'années. Il existe peu de sites à empreintes de pas fossiles de mammifères sur la planète. Le Luberon en présente plusieurs, dont la dalle de Carlet à Saignon, un site exceptionnel par la diversité, la quantité et la qualité des empreintes de mammifères visibles auxquelles s'ajoutent des traces d'oiseaux. Protégé par la Réserve naturelle géologique du Luberon depuis 1987, le site a conservé des centaines de traces de pas de mammifères (des parents du rhinocéros, du chevrotain ou du phacochère) et d'empreintes d'oiseaux. Leur étude renseigne sur les animaux qui peuplaient le Luberon il y a 33 millions d'années, sur l'environnement et sur le climat de l'époque.
*Jeudi 20 août. 10h30 à 12h. Dalle de Saignon. Quartier du Carlet. Route D900. Gratuit, inscription obligatoire au 04 90 04 42 00 ou sur : accueil@parcduluberon.fr*

## Villeneuve-lès-Avignon

# Une oasis de verdure au Jardin de l'Abbaye

Classé 'Jardin remarquable' depuis 2014 et 'Monument historique' depuis 1947, ce site à couper le souffle domine le Rhône, le palais des papes, les Alpilles et donne même sur le Ventoux et les Dentelles de Montmirail. Niché sur les hauteurs de Villeneuve-lès-Avignon, au cœur du fort Saint-André, l'ensemble appartient depuis 7 ans à Marie et Gustave Viennet qui géraient auparavant un domaine viticole dans le Languedoc.

### 75 essences méditerranéennes

Fermé pendant 2 mois à cause de la crise sanitaire, le Jardin de l'Abbaye a rouvert mi-mai. Avec une série de propositions pour ceux qui poussent la porte de cette propriété familiale. D'abord, un nouveau sentier botanique riche de 75 essences méditerranéennes qui supportent canicule et mistral : acanthes, asphodèles, euphorbes, cistes, câpriers, qui côtoient cyprès, pins, oliviers et glycines multicentenaires, au milieu de bassins et de terrasses de pierre sèche en cascades. Avec le jardinier, Olivier Ricomini, les propriétaires ont choisi une gestion naturelle tout en douceur du jardin, avec désherbage thermique des allées, arrachage à la main des mauvaises herbes des massifs, traitement des pucerons et cochenilles aux huiles essentielles et au purin d'ortie, et goutte-à-goutte enterré pour un arrosage peu gourmand en eau... Bref, pas un atome de pesticide pour ces deux hectares de biodiversité. Et, en prime, ce jardin est devenu en 2018 'Refuge' de la LPO (Ligue de protection des oiseaux), avec nombre de nichoirs disséminés au calme.

### Affirmer la puissance royale

Les amoureux de vieilles pierres et de patrimoine retiendront aussi que ce site remonte au VI$^{e}$ siècle avec la chapelle romane de Sainte-Casarie, du nom d'une ermite et que le fort Saint-André et le mur d'enceinte de l'abbaye bénédictine seront conçus dans la seconde partie du XIV$^{e}$ siècle, pour affirmer la puissance royale face aux papes d'Avignon. Parmi les propositions supplémentaires offertes aux visiteurs, côté jardin pendant tout cet été jusqu'en novembre : des expositions et installations comme 'La forêt des sons' imaginée par Sybille Friedel ou une grotte inspirée par le céramiste Bernard Palissy mais aussi des visites en nocturne le jeudi à la fraîche dès 18h et des séances de yoga le samedi ou dimanche matin. Accourez au 'Jardin remarquable' de l'abbaye du fort Saint-André. D'abord, vous serez émerveillés, ensuite, vous ferez une bonne action en participant à sa constante amélioration, plante après plante, pierre après pierre. L'an dernier, le lieu a accueilli 30 000 visiteurs, en 2020 avec le Covid-19 puis les distanciations obligatoires mises en œuvre lors du déconfinement, la fréquentation a chuté de 50% alors que l'entretien des deux hectares demande, lui, toujours davantage de soins. En plus, un magnifique matou roux à poils longs du nom de 'Garfield' vous accueillera en ronronnant au-dessus de l'escalier d'entrée.

*Andrée Brunetti*

*Réservations : 04 90 25 55 95. Contact : info@abbayesaintandre.fr*

## Villes-sur-Auzon

# A la rencontre des Métiers d'Art

L'association Ventoux Métiers d'Art et la mairie de Villes-sur-Auzon vous invitent à faire connaissance avec des artisans d'art passionnés.

Ils sont facteurs d'instruments, joailler ou mosaïste et développent leur art dans ce village aux portes des Gorges de la Nesque. Guidé par un passionné, vous aurez l'occasion de partir en petit groupe découvrir leur savoir-faire et dialoguer avec chacun d'eux tout au long de la journée. A midi, vous aurez la possibilité de faire étape dans l'un des restaurants du village. Pour ceux qui le souhaitent, un pique-nique est possible.

*Mardi 18 août. 10h à 12h30 et 14h30 à 17h. Gratuit. Réservation obligatoire au 04 90 40 49 82 avant le 16 août.*

*Stéfanie Schuetz, bijoutière d'art à Villes-sur-Auzon.*

© www.lennyvidal.fr

# SI VOUS ÊTES :

un **avocat** de Vaucluse

une **collectivité** de Vaucluse

un **expert-comptable** de Vaucluse

un **notaire** de Vaucluse

une **entreprise** de Vaucluse

# PUBLIEZ LOCAL !

l'écho du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

www.echodumardi.com

**le seul média économique 100% Vaucluse**

**habilité à publier les annonces légales,**
**les appels d'offres et les ventes aux enchères !**

**l'écho du mardi** n°3927 du 11 août 2020
Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

# Annonces légales

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

## ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE

KLEKOON
Des réponses à vos projets - 50 collaborateurs à votre service

Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

**NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI**
■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

Actulegales.fr
Le site officiel des annonces légales d'entreprises
L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

RESO HEBDO ECO
L'ÉCONOMIE POUR COMPRENDRE SA RÉGION
Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

## CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 17 juillet 2020, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes:

**Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Dénomination sociale** : **LES QUIOUZS**.

**Siège social** fixé à : ORANGE (84100), 9 Lot Clos de Cagnan.

**Durée** de 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

**Cessions de parts** à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Premiers gérants** : Mr Stéphane RODRIGUEZ, demeurant à ORANGE (84100) 9 clos de Cagnan, et Mr Mikaël LE PIPE, demeurant à ROCHEGUDE (26790) 62 chemin des Sables.

**Immatriculation** au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis, Le notaire.

3927011

---

Par acte SSP du 23/07/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée : **10 CL** **Siège social** : 5 impasse de l orangerie 84370 BEDARRIDES **Capital** : 10.000 € **Objet** : VENTE DE VERRE DE VINS **Président** : M. BRUNEAU Philippe 5 impasse de l orangerie 84370 BEDARRIDES **Transmission des actions** : Toutes les cessions d'actions doivent être agrées **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 90 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON**

3927014

---

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LE THOR en date du 5 août 2020, il a été constitué une **société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **PC CONSTRUCTION**. **Siège social** : 1167 Chemin des Estourans 84250 LE THOR. **Objet** : Travaux de maçonnerie et gros œuvres de bâtiments. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. **Capital** : 500 euros. **Président** : M. Christophe PECQUEUX demeurant 1167 Chemin des Estourans 84250 LE THOR. **Agrément** : En cas de pluralité d'associés, toutes cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. **Immatriculation** : au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis, le Président ou le représentant légal.

3927028

---

Suivant ASSP du 05/08/2020 il a été constitué la **Société par Actions simplifiée unipersonnelle** suivante : **Dénomination** : **Fuit'Azur Expertise**. **Siège** : 19 B Avenue de la Barthalière 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE. **Capital** : 500€. **Objet** : - l'analyse, l'essai, l'inspection technique par tout moyen de tout conduit, évacuation ou tuyau accessible ou non ; - la détection de fuite et des réseaux, la préconisation et la mise en œuvre de réparations ; - les prestations d'après sinistre. **Durée** : 99 ans **Président** : David BEAUME demeurant au siège social nommé pour une durée indéterminée. Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. **Immatriculation** : au RCS d'AVIGNON

Pour avis

3927037

---

Aux termes d'un acte SSP en date à AVIGNON du 30/07/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes **Forme** : SAS. **Dénomination** : **LRJ IMMO**. **Siège** : 8 rue du Basilic 84000 AVIGNON. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 500 €. **Objet** : - l'activité d'agent commercial, - le recrutement et la formation d'agents commerciaux, - l'exercice de l'activité de marchand de biens et toutes opérations de promotion immobilière tant en France qu'à l'étranger, ainsi que tout emprunt de fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social et la mise en place de sûretés réelles ou autres garanties. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Monsieur Jérôme DURAND demeurant 8 rue du Basilic 84000 AVIGNON. La Société sera immatriculée au **RCS de AVIGNON**. POUR AVIS Le Président

3927025

---

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PERNES LES FONTAINES en date du 31 juillet 2020, il a été constitué une **société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : **CARB IMMO**,

**SIEGE SOCIAL** : 700 chemin DE LA FABRIQUE, PERNES LES FONTAINES (Vaucluse)

**OBJET** : holding, prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit

**DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 1 000 euros

**PRESIDENT** : Monsieur LAURENT CARBONNEL, demeurant 700 chemin de la fabrique, PERNES LES FONTAINES (Vaucluse),

**AGREMENT** : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**IMMATRICULATION** : au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis, le Président ou le représentant légal

3927035

---

Par acte SSP, Il a été constitué une **SARL**, Dénommée **AM MARKET** **Capital** : 9000 €, **Siège** : ZA DE CREPON SUD 22 - 84420 PIOLENC, **Objet** : Boucherie, Charcuterie Alimentation générale. **Durée** : 99 ans, **Gérant** : Mme ALLABAZ Malika née OUJNANE Dom. 35 RUE CHARLES GOUNOD 84100 ORANGE, **Immatriculation** RCS AVIGNON.

3927016

---

Aux termes d'un acte sous seing privé à Cavaillon en date du 23 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée à associé unique, à capital variable.

**Dénomination** : **CHEZ JORDAN**

**Objet social** : exploitation d'un bar avec restauration sur place.

**Siège social** : 60 Place du Clos – 84300 CAVAILLON.

**Capital social** : 4.000 €, capital minimum 4.000 €

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Président** : Jurdans DARGUZIS demeurant 540 Chemin du Mas Roland, Quartier St Roch à Cabannes (13440).

**Directeur général** : Larysa NUSHNA demeurant 540 Chemin du Mas Roland, Quartier St Roch à Cabannes (13440) ;

Franck CHARLIER demeurant 437 Ave du Peyman à La Ciotat (13600).

**Immatriculation** : au greffe du Tribunal de Commerce de Avignon.

Le Président

3927036

## MODIFICATION

Dénomination : **SCI PHOENIX**.

Forme : SCI.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 920 Avenue VIDIER, 84270 VEDENE.

493240618 RCS TC d'Avignon.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2020, à compter du 31 juillet 2020, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Madame Colette PONS, demeurant 920 avenue Vidier, 84270 Vedene en remplacement de Monsieur Thomas PONS

- Monsieur Eric SPRINGER, demeurant 920 avenue Vidier, 84270 Vedene en remplacement de Monsieur Thomas PONS

Mention au RCS d'Avignon.

3927003

---

MANENTI & CO
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**ENTREPRISE ARNAUDO** SARL au capital de 8.000 € sise HAMEAU LES IMBERTS 84220 GORDES 429631609 RCS de AVIGNONPar décision de l'AGE du 17/07/2020, il a été décidé de:- transférer le siège social au 2950 chemin des parties 84220 GORDES.- d'étendre l'objet social à: l'entreprise de maçonnerie générale, béton armé, la construction, l'entretien et la rénovation de piscines, vente au détail de produits et accessoires de piscines ;Mention au RCS de AVIGNON

3927004

---

Aux termes de l'extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16.07.2020 de la société **GROUPE SYNERGIA**, SA au capital de 3 397 326 euros sis au 26 Rond Point de l'Amitié 84200 CARPENTRAS RCS AVIGNON 421 699 919, il a été décidé :

- nomination de Mme VALENTIN Karine sis 36 allée Volta appartement 32, 34 000 MONTPELLIER en qualité d'administrateur en remplacement de M LAN Olivier pour une durée de 6 exercices,

- non renouvellement du mandat d'administrateur de la SELARL VISCERALIS

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON

3927006

---

### CPES PLATEFORME LAUDUN

**SARL au capital social de 1.000€**
**330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon**
**841 505 712 RCS Avignon**

En date du 10 juillet 2020, l'associé unique a décidé à compter du même jour,

- de modifier le capital social de la société pour le porter à 243.620€ divisé en 24.362 parts sociales,

- de transformer la société en S.A.S. Cette transformation entraine les modifications suivantes :

Présidence : La société RES SAS - 423 379 338 RCS Avignon.

Dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Avignon

Pour avis,

3927009

---

Aux termes des décisions du 30 juin 2020 de l'associée unique de la **SARL VAISON AUDITION**, au capital de 2 000 €, Siège social : Place Sus Auze, Résidence Tibère 84110 Vaison la Romaine, 850 901 745 RCS AVIGNON,, il résulte que l'associée unique, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de d'AVIGNON.

Les cogérants.

3927032

---

Aux termes du procès verbal de l'AGO en date du 27.07.2020 de la société SAS **FINANCIERE SAINTE LAURE** au capital de 6 459.20 euros sis immeuble le Consulat Vaucluse Village, 164 avenue de Saint Tronquet 84130 Le Pontet RCS AVIGNON 479 587 396, il a été constaté:

- nomination de la société FINANCIERE TEAM BOUISSET, SASU sis 38 rue de Courcelles 75008 PARIS, RCS PARIS 831 124 474 en qualité de président en remplacement de M Nicolas SEPULCHRE à compter du 27.07.2020

Mention sera faite au RCS d'Avignon

3927017

---

**Dénomination** : **LE RAMIER**.

**Forme** : SARL au capital de 8000 euros.

**Siège social** : 290 Avenue DES LACS, 84270 VEDENE. 391718152 RCS TC d'Avignon.

Aux termes de l'AGE en date du 23 juillet 2020, les associés ont décidé à compter du 23 juillet 2020 de modifier l'objet social comme suit : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Toute activité de restauration ; Toute activité de traiteur ; Toute activité évènementielle liée à la restauration et à l'activité de traiteur ; Les activités décrites cidessus seront réalisées aussi bien sous forme de consommation sur place que sous forme de consommation à emporter ; Toute activité d'hébergement entraînant de la location ou de la sous-location de chambre. Ces activités pourront être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création, d'achat, d'apport, de prise de gérance de nouveaux établissements, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation..

Mention RCS AVIGNON.

3927019

---

### LUMADOM

**SCI au capital de 1 000 €**
**Siège social : 415 CHEMIN DES NEVONS, BATIMENT B**
**84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE**
**RCS d'AVIGNON 481 038 446**

L'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2020 a décidé le transfert du siège social à compter du 15/07/2020 et de modifier l'article ARTICLE 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 415 CHEMIN DES NEVONS, BATIMENT B, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 10 ROUTE D'APT, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE.

L'inscription modificative sera portée au RCS d'AVIGNON tenue par le greffe du tribunal.

LA GERANCE

3927024

---

### S.A.R.L. LION D'OR II

**Société A Responsabilité Limitée**
**Au Capital de 20 000 €**
**Siège Social : 716 Route d'Avignon**
**84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE**
**RCS AVIGNON 522 859 636**
**N° DE GESTION 2010 B 01013**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2020 réunie au siège social, il a été décidé à compter du 30 juin 2020 de transférer le siège 251 Chemin des Garriguettes – 84 470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE au 716 Route d'Avignon – 84 470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE. En conséquence de ces décisions, l' article 4 des statuts sera modifié. Pour avis, Le représentant légal.

3927026

---

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 04/08/2020 de la société **ISTREFI RENOVATION CONSTRUCTION**, SAS au capital de 1 000 €, Siège social : 3220 Avenue de l'Amandier 84000 AVIGNON, 840 241 145 RCS AVIGNON, Mr Nehri ISTREFI demeurant 3220 Avenue de l'Amandier 84000 AVIGNON a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Hanumshahe ISTREFI, démissionnaire. L'article 28 des statuts, relatif à la nomination de l'ancienne présidente a été supprimé, sans qu'il y ait lieu de la remplacer par celle du nouveau président. POUR AVIS Le Président

3927045

---

### CPES LES GRANDES PIECES

**SARL au capital social de 1.000€**
**330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon**
**841 563 935 RCS Avignon**

En date du 10 juillet 2020, l'associé unique a décidé à compter du même jour,

- de modifier le capital social de la société pour le porter à 90.330€ divisé en 9.033 parts sociales,

- de transformer la société en S.A.S. Cette transformation entraine les modifications suivantes :

Présidence : La société RES SAS - 423 379 338 RCS Avignon.

Dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Avignon

Pour avis,

3927013

---

Aux termes de l'AGE du 08/06/2020 de la **SAS AC TRANSPORTS** au capital de 9 000 € sise 49 rue du Cercle 84100 UCHAUX, RCS Avignon 849 334 719 il résulte que le capital a été augmenté de 5 000 euros par création de 5000 actions nouvelles de 1 euro chacune pour être porté à 14000 euros.

3927015

---

**MY DESIGN SAS** au capital de 1.500 € sise 46 RUE DE LA MERLIERE 84400 APT 881708358 RCS de AVIGNONPar décision de l'AGE du 31/07/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social à: activité d'électricité générale. Mention au RCS de AVIGNON

3927031

---

## CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Maître Jean-Louis BEAUD , Notaire à CAROMB (Vaucluse), 10 impasse des Lombards, le 20 juillet 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant par Monsieur Bernard Olivier **BERANGER**, né à MARSEILLE 6ÈME ARRONDISSEMENT (13006) le 16 juin 1954, Retraité, et Madame Maria Jacoba **HALLEGRAEFF**, née à RIJSWIJK (PAYSBAS) le 26 août 1950, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CAROMB (84330) 785 Chemin de St Clou. Mariés à la mairie de ANTIBES (06160) le 18 décembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

3927022

---

Ministère de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

# Annonces légales

## ENVOI EN POSSESSION

Etude de
Maître Gilbert BUHLER
Notaire
40 Avenue des Nations
57970 YUTZ
tél : 03.82.54.90.50-fax : 0382.86.01.93

Suivant acte du 31 juillet 2020 il a été déposé au rang des minutes de l'étude le testatment olographe de Madame Eliane Marie-Thérèse **TREIN**, retraitée, née à THIONVILLE (57) le 20 janvier 1947, célibataire, non pacsé, demeurant à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE 25 Lotissement le Plan de Rigault décédée à MARSEILLE (13008) le 24 mai 2020, instituant un légataire universel.

Le dépôt au Tribunal a été fait le 03 août 2020.

Les oppositions seront reçues dans le mois des présentes à l'étude.

Pour avis unique.

3927012

## FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seings privés à Avignon du 31/07/2020, enregistré au SIE d'Avignon le 03/08/2020, N° 2020 00034047, référence 8404P01 2020 A 02765, la société **ESPOIR AMBULANCE, SARL** au capital de 12 500 euros dont le siège social est situé 127 rue du Danemark à ORANGE (84100), immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 524 426 814, a cédé à la société **ESPOIR AMBULANCE, SAS** au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Village D Entreprises Ero 3 rue des cardeurs à SORGUES (84700), immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 883 938 078, une branche d'activité d'ambulance et de véhicule sanitaire léger, dépendant d'un fonds plus large pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS d'Avignon sous le numéro 524 426 814 et au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 524 426 814 00033. Le vendeur indique qu'il poursuivra l'exploitation son activité de Taxi. L'acheteur indique pour sa part que la branche acquise sera exploitée 977 Avenue de Verdun à ORANGE (84100).

Le prix de cession de la branche a été fixé à la somme de deux cent cinquante mille euros (250 000 €), s'appliquant à hauteur de deux cent quarante-huit mille cinq cents euros (248 500 €) aux éléments incorporels et à hauteur de mille cinq cents euros (1 500 €) aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée au 31 juillet 2020 à 0 heure. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet NOVAVIS - Avocats - 30 boulevard Raspail à AVIGNON 84000.

Pour avis

3927034

## GERANCE

Suivant acte SSP du 01/06/2020 à Eygalières, la **SARL MARLENE** au capital de 7.622,45 €, siège route d'Orgon 13810 EYGALIERES, RCS Tarascon 349.259.523, a donné en location gérance à la **SAS CHEZ JORDAN** au capital de 4.000 €, siège 60 Place du Clos 84300 CAVAILLON, en cours de constitution qui sera enregistrée au RCS Avignon, un fonds de commerce de Café Brasserie, sis et exploité à CAVAILLON 60 place du Clos, pour une durée d'un an à compter du 01/06/2020, renouvelable tous les ans par tacite reconduction.

3927055

## CONVOCATION

### CVR SERVICES

**Union de Coopératives Agricoles**
**Route des Princes d'Orange**
**84110 RASTEAU**
**RCS AVIGNON 812 725 224**

Le Conseil de Surveillance de l'**Union CVR SERVICES** vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : **le mercredi 26 août 2020, à 10h00 heures, au sein de la cave Coopérative de Rasteau** appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des rapports et des comptes annuels et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les sociétaires ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Le conseil d'administration

3927048

### RHONEA

**Société Coopérative Agricole**
**228 Route de Carpentras**
**84190 BEAUMES DE VENISE**
**RCS AVIGNON 807 672 605**

Le Conseil d'Administration de la **S.C.A. RHONEA** vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : **le mercredi 26 août 2020, à 17 heures, à la salle des fêtes de Beaumes de Venise** appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des rapports et des comptes annuels et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Constatation de la variation du capital,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les sociétaires ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration

3927047

### LES VIGNERONS DE RASTEAU

**Société Coopérative Agricole**
**Route des Princes d'Orange –**
**84110 RASTEAU**
**RCS AVIGNON 783 246 911**

Le Conseil d'Administration de la **S.C.A. LES VIGNERONS DE RASTEAU** vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : l**e jeudi 27 août 2020, à 15h30 heures, au Caveau, route des Princes d'Orange à Rasteau** appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des rapports et des comptes annuels et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Constatation de la variation du capital,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les sociétaires ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration

3927049

### LES COTEAUX DE VISAN

**Société Coopérative Agricole**
**Chemin de la Peine – 84820 VISAN**
**RCS AVIGNON 783 261 571**

Le Conseil d'Administration de la **S.C.A. LES COTEAUX DE VISAN** vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : **le mardi 25 août 2020, à 16 heures, à l'entrepôt logistique Quartier Volabis à Visan** appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des rapports et des comptes annuels et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Constatation de la variation du capital,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les sociétaires ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration

3927050

## DISSOLUTION

**IMD** Société par actions simplifiée en liquidation, au capital de 5 000 e, siège social : Centre d'Affaires Saint Charles 17 Boulebard Champfleury 84000 Avignon - 828 548 123 RCS Avignon. Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/03/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2020 et sa mise en liquidation ; Monsieur Loïc THIRIEZ, demeurant Chez Mme Isabelle NARDIELLO, 4 rue de Taulignan 84000 Avignon associé unique, exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Centre d'Affaires Saint Charles, 17 Bd Champfleury 84000 Avignon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon. Mention sera faire au RCS d'Avignon.

Pour avis, le liquidateur.

3927054

### LA ROQUEBRUNE

**Société civile immobilière**
**Au capital de 1 000 euros**
**Siège social ORANGE (84100) 616**
**Rue Meyne Claire**
**RCS AVIGNON 809930456**

Suivant procès-verbal de l'AGE, du 30 juillet 2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er aout 2020 et la nomination du liquidateur Mr Guilhem LARROQUE, domicilié et demeurant à ORANGE (Vaucluse) 616 Rue Meyne Claire (l'actuel gérant) pour sa mise en liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à cette liquidation sera effectué RCS d'AVIGNON.

Le liquidateur

3927007

Suivant PV AGE du 05/08/2020, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation de la **SASU SUPERETTE NON STOP 7/7**, Capital 500 €, Siège social 171 ALL DES AMANDIERS 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, RCS AVIGNON 844251959, donné quitus au liquidateur M. OUJAAFAR Mohamed, Dom. 11, rue Jean Roch ISNARD 13200 Arles et déchargé de son mandat et constater la clôture des opérations de liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au GTC de AVIGNON.

3927030

### &CROM

**SARL au capital de 2 000 €**
**Siège social : 19, rue de la Grande Fusterie**
**84000 AVIGNON**
**RCS d'AVIGNON 805 278 033**

L'assemblée générale extraordinaire du 03/08/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/08/2020. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame REVERT Agathe, demeurant 19, rue de la Grande Fusterie, 84000 AVIGNON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON.

Agathe Revert

3927010

Aux termes d'une décision en date du 09/07/2020, l'associé unique de la société **Ambiance de Provence**, SAS au capital de 2 000 €, Siège social : 56 avenue de la Violette 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 841 561 905, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel Mr Harun FUTSI demeurant 56 avenue de la Violette 84000 AVIGNON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 56 avenue de la Violette 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de AVIGNON, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

3927020

### BOUCHERIE NICOLAS

SARL au capital de 8000 € Siège social : 214 Avenue Gentilly 84700 SORGUES RCS AVIGNON 420543332 Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 24/07/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, M MORARD Nicolas demeurant 1209 E Chemin Ile de l'Oiselet 84700 SORGUES pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/07/2020. Radiation au RCS de AVIGNON.

3927002

### SARL TYNOLO

**Société à responsabilité limitée à associé unique**
**au capital de 20 000 euros**
**siège social est Zac de la Croix de Noves 260 Rue Paul Eluard**
**84000 AVIGNON**
**RCS d'AVIGNON sous le numéro 447 938 978.**

La société TYNOLO a établi en date du 18/03/2020, un projet de fusion simplifiée selon le régime de l'article L 236-11 du Code de Commerce, établi par acte sous signature privée avec la société BLEU LIBELLULE FRANCE, société à responsabilité limitée à capital variable, dont le siège social est Allée du Piot 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 523 885 622,

La société BLEU LIBELLULE France et les sociétés absorbées ont, par décision en date du 16/07/2020 enregistrée au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NIMES 1 le 16/07/2020, confirmé la réalisation définitive de la fusion absorption à effet du 1er juillet 2020. Fiscalement et comptablement les opérations rétroagissent au 01 janvier 2020.

La société BLEU LIBELLULE FRANCE, absorbante, et la société absorbée « TYNOLO BL » n'ont aucun lien en capital, elles sont uniquement sociétés sœurs, leur capital est entièrement détenu par la Société Mère, la SAS CSP, depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce, la société TYNOLO BL s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée à effet du 1er juillet 2020.

Pour avis

3927033

### LA ROQUEBRUNE

**Société civile immobilière**
**Au capital de 1 000 euros**
**Siège social ORANGE (84100) 616**
**Rue Meyne Claire**
**RCS AVIGNON 809930456**

Suivant procès-verbal de l'AGE, du 30 juillet 2020, a été approuvé les comptes de liquidation, et déchargé Mr Guilhem LARROQUE, demeurant à ORANGE (Vaucluse) 616 Rue Meyne Claire, es qualité de liquidateur, et donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de liquidation à compter du 1er aout 2020.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à cette liquidation sera effectué RCS d'AVIGNON.

Le liquidateur

3927008

Aux termes du PV de l'AGE du 05/08/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la **SASU SUPERETTE NON STOP 7/7**, Capital 500 €, Siège social 171 ALL DES AMANDIERS 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, RCS AVIGNON 844251959, à compter du 05/08/2020 et sa mise en liquidation, L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur M. OUJAAFAR Mohamed, Dom. 11, rue Jean Roch ISNARD 13200 Arles avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société

3927029

**IMD** Société par actions simplifiée en liquidation, au capital de 5 000 e, siège social : Centre d'Affaires Saint Charles 17 Boulebard Champfleury 84000 Avignon - 828 548 123 RCS AvignonPar décision en date du 31/03/2020, l'associé unique, Loïc THIRIEZ, demeurant Chez Mme Isabelle NARDIELLO, 4 rue de Taulignan 84000 Avignon, en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon. Mention sera faite au RCS D'AVIGNON.

3927056

## DERNIERE MINUTE

eleom avocats
ROZE-SALLELES-PUECH
GERIGNY-DELL'OVA-BERTRAND
AUSSEDAT-SMALLWOOD
10, place de la Comédie, MONTPELLIER
04.67.20.80.80 - www.eleom-avocats.com

### DILILOG

**société par actions simplifiée**
**au capital de 25.000 €**
**siège social : 58, rue de la Verrerie**
**84700 SORGUES**
**452 135 510 RCS AVIGNON**

Aux termes d'une décision de l'Associée unique en date du 31 juillet 2020, la société SNM, société par actions simplifiée au capital de 285.000 € dont le siège social est à BAILLARGUES (34670), 3, rue de la Fontaine, Parc d'Activité de Massane, immatriculée au registre du commerce et des société de MONTPELLIER sous le No 329 528 913, représentée par M. Stéphane GALIBERT, président de la société, a été nommée en qualité de présidente, à compter de ce jour, en remplacement de M. Pierre ARNAUD, démissionnaire.Pour avis : la présidente.

3927046

Par acte SSP du 07/07/2020 il a été constitué une **SCI** dénommée : **MAS DE LA TRIBU DE JHAD Siège social** : 550 avenue de l'europe résidence saint andré b10 84200 CARPENTRAS **Capital** : 1.000 € **Objet** : L'acquisition de tout immeuble, la détention, l'administration et plus généralement l'exploitation par bail commercial pour ses associés **Gérant** : Mme BENHAMOU Carole 550 Avenue de l'Europe Résidence Saint André B10 84200 CARPENTRAS **Cession des parts sociales** : Les cessions de parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalables de l'assemblée générale extraordinaire des associés. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON

3927051

**En raison des congés d'été, notre édition du 18 août sera groupée avec celle du 25 août 2020**

**NOS BUREAUX RESTENT OUVERTS DE 9H à 17H**

**l'écho du mardi** n°3927 du 11 août 2020

Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

# Annonces légales

## VENTES AUX ENCHERES

**Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES**
**10, rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal**
**84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**UN APPARTEMENT TYPE P4 ET UNE CAVE SIS AVIGNON (84000), RESIDENCE L'ATHENEE, 1, rue Chopin**

**LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 A 14 HEURES**, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON au Palais de Justice de ladite ville sis 2 boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

**DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :**

Sur la commune D'AVIGNON (84000), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé RESIDENCE L'ATHENEE – 1, rue Chopin, cadastré section HR n° 211
pour 00 ha 01 a 05 ca, section HR n° 212 pour 00 ha 03 a 63 ca, section HR n° 214
pour 00 ha 67 a 03 ca, section HR n° 306 pour 00 ha 00 a 96 ca, section HR n° 307
pour 00 ha 01 a 49 ca, section HR n° 317 pour 00 ha 63 a 54 ca, section HR n° 318
pour 00 ha 02 a 09 ca, section HR n° 335 pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 336
pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 337 pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 338
pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 339 pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 340
pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 341 pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 342
pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 343 pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 344
pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 345 pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 346
pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 347 pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 348
pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 349 pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 350
pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 351 pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 352
pour 00 ha 00 a 12 ca, section HR n° 353 pour 00 ha 00 a 11 ca, section HR n° 354
pour 00 ha 00 a 26 ca, section HR n° 355 pour 00 ha 00 a 01 ca.

**LOT TROIS CENT TRENTE-NEUF (339)** : Un appartement de type P4 situé au 3ème étage du bâtiment B3, B4 escalier A,
Et les 199/34.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 199/8.200èmes des parties communes spéciales au bâtiment B3, B4.

**LOT TROIS CENT VINGT-DEUX (322)** : Une cave située au rez-de-chaussée du même bâtiment,
Et les 1/34.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 1/8.200èmes des parties communes spéciales au bâtiment B3, B4.

Le bien est occupé suivant bail en date du 6 avril 2019 moyennant un loyer mensuel de 700,00 €

**Visite : Lundi 7 Septembre 2020 de 11 h à 12 h** par la SCP SIBUT BOURDE LEVY, Huissiers de Justice à AVIGNON

**MISE A PRIX : 20.000 EUROS –VINGT MILLE EUROS**

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 3.000 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'Avignon.

**LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE** a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

**LES FRAIS** faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

**POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS**, s'adresser :
- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,
- Sites Internet : www.fortunet.fr

Avignon, le 17 juillet 2020, SCP FORTUNET & ASSOCIES
3927005

## AVIS ADMINISTRATIF

LE PONTET
VAUCLUSE

**COMMUNE LE PONTET**
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET LE PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES**

**1- Objet, date et durée de l'enquête publique unique**
Monsieur le Maire informe le public que par arrêté municipal n° 20/URB/290 en date du 1er juillet 2020 a été prescrite l'enquête publique unique portant conjointement sur :
- le projet d'élaboration du PLU de la commune du Pontet arrêté par délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2018,
- le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune du Pontet.

Cette enquête publique unique se déroulera du 31 août 2020 au 30 septembre 2020 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

Les caractéristiques principales du projet de PLU sont :
- assurer un développement urbain en limitant la consommation d'espace,
- poursuivre le développement économique dans l'enveloppe existante,
- conserver le patrimoine agricole et naturel du territoire communal.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales a pour caractéristiques principales de :
- délimiter les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif,
- déterminer des mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols,
- prévoir des installations pour assurer la collecte et le stockage des eaux pluviales.

**2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique unique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation**
L'autorité compétente pour approuver l'élaboration du PLU à l'issue de l'enquête publique unique est le Conseil Municipal du Pontet. Sous réserve que l'économie générale du PLU ne soit pas remise en cause, il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications au projet de PLU en vue de son approbation.

L'autorité compétente pour approuver la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique est le Conseil Communautaire de Grand Avignon.

**3- Nom et qualités du commissaire enquêteur**
Monsieur Robert DEWULF, magistrat honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes pour conduire l'enquête publique unique.

**4- Lieu, jours et heures ou le public pourra consulter le dossier d'enquête unique et présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur**
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique consultable en Mairie du Pontet, 13 rue de l'Hôtel de ville, pendant 31 jours consécutifs du 31 août 2020 au 30 septembre 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45, et consigner éventuellement ses observations:
- sur les registres d'enquête publique respectifs ou,
- les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, - Mairie du Pontet - 13 rue de l'Hôtel de ville, BP 20198 84134 Le Pontet Cedex
- les adresser par voie électronique à Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie du Pontet par la messagerie : contact@mairie-lepontet.fr

Un poste informatique sera mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête en Mairie du Pontet, 13 rue de l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45, sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la mairie du Pontet.

Le dossier d'enquête publique unique et les observations de la population régulièrement mises en ligne seront consultables sur le site internet de la commune : https://www.ville-lepontet.com/

La venue en mairie pour consulter les documents ou rencontrer le commissaire enquêteur est soumise au respect des gestes barrières et de la distanciation physique en vigueur à la date de la dite venue.

**5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations**
Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie du Pontet :
- le lundi 31 août 2020 de 9h00 à 12h00
- le mardi 8 septembre 2020 de 13h45 à 16h45
- le jeudi 17 septembre 2020 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 25 septembre de 13h45 à 16h45
- le mercredi 30 septembre de 13h45 à 16h45.

**6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique unique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**
Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie du Pontet aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que le sur le site internet de la commune https://www.ville-lepontet.com/

**7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés**
L'évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) en date du 19 mars 2019, consultable dans le dossier d'enquête publique.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale par décision de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) en date du 13 mars 2019, consultable dans le dossier d'enquête publique.

L'ensemble des données environnementales sont comprises dans le dossier d'enquête publique disponible en Mairie et sur le site internet.

**8- Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées**
Le maître d'ouvrage de l'élaboration du PLU est la commune du Pontet dont le siège administratif est situé au 13 rue de l'Hôtel de ville 84130 Le Pontet. Des informations peuvent être demandées auprès du service urbanisme situé à la même adresse et joignable au 04 90 31 66 00.

Le maître d'ouvrage du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales est la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon dont le siège administratif est situé au 320, chemin des Meinajariès BP 1259 AGROPARC 84911 AVIGNON Cedex 9. Des informations peuvent être demandées auprès du service de M. Cyril Bahegne, Responsable Réseaux Hydrauliques, Services Techniques, situé à la même adresse et joignable au 04 90 84 47 24.

**9- Adresse des sites internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique unique pourront être consultées**
Le dossier d'enquête publique unique est consultable sur le site internet de la commune du Pontet : https://www.ville-lepontet.com/

3927001

MENERBES

Ménerbes

**AVIS AU PUBLIC - Commune de Ménerbes**
**Mise à disposition du public du projet de modification du PLU menée sous une forme simplifiée**

Cette modification menée sous une forme simplifiée a pour objectif de rendre possible la réalisation de toitures-terrasses sur un terrain communal afin de favoriser l'intégration paysagère d'un futur bâtiment dans le site.

Le dossier de ce projet de modification menée sous une forme simplifiée est mis à la disposition du public à la mairie de Ménerbes du 31 août au 2 octobre 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :
- du mardi au samedi de 9h à 12h
- les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

Pendant la durée de la mise à disposition, les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées sur un registre déposé à cet effet en mairie, ou envoyées par courrier à Monsieur le Maire.

Le Maire, Christian RUFFINATTO
3927052

VILLE DE
Morières
LES AVIGNON

**Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste**

Vu les articles L 2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,
Vu le constat établi le 22 juillet 2020 par Monsieur Éric BLANC (Technicien Principal)
Nous soussigné Grégoire SOUQUE
Maire de la commune de Morières les Avignon

Avons constaté le 22 juillet 2020 que l'immeuble « CERAM PROVENCE » situé n° 825 Avenue Léon Blum 84310 Morières les Avignon, références cadastrales : AE 248-300-301 dont le propriétaire est la SCI BELOUSTAU, sis 20 Rue Dou Rigau 84000 AVIGNON, Bâtiment en état d'abandon avec éventration des ouvertures (portail, porte d'entrée, fenêtres, véranda) qui montre une dégradation de toutes les pièces et de vols à l'intérieur même du dit bâtiment, (plomberie, électricité et… ), que les locaux sont occupés (matelas à terre avec dépôts de cigarettes sur de la moquette et commencement d'un feu de papiers) et que le terrain jouxtant est envahi par des plantes sauvages et que l'ensemble est en état d'abandon manifeste.

Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants d'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon : réfection de la totalité du bâtiment et des terrains.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal que a été clos le 23 juillet 2020 à 16 heures et avons signé.

Fait à Morières les Avignon le 23 juillet 2020
Le Maire, Grégoire SOUQUE
3927053

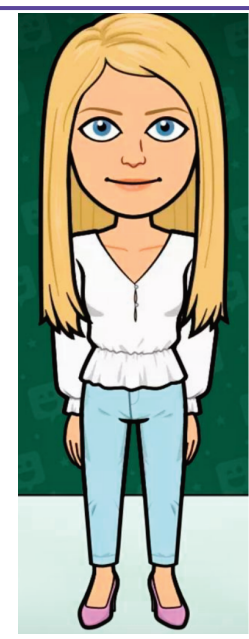

ISABELLE
Employée polyvalente

- + de 3 ans d'expérience
- Autonome, réactive, dynamique
- Autonome sur l'encaissement des clients et la mise en rayon
- Accueil et conseil des clients

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

PIERRE
Technicien informatique

- + de 10 ans d'expérience
- Autonome, réactif, dynamique
- Autonome sur la maintenance technique
- Supervision des équipements de maintenance

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

**l'écho du mardi** n°3927 du 11 août 2020

**Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT**

# Annonces légales

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : FOURNITURE DE PAPETERIE SCOLAIRE, MATERIEL DIDACTIQUE, JEUX EDUCATIFS ET JOUETS**
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum annuel des commandes possibles** (H.T.) : 120 000 €
**5 – Durée du marché** : pour une période allant du 1er novembre 2020 au 31 décembre 2021.
Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 1er novembre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : jeudi 10 septembre 2020 - 12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 – Valeur technique de l'offre** c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée - coefficient 3 – note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
- la qualité des produits analysée sur la base d'échantillons et de fiches techniques – note sur 7
- la possibilité d'un accompagnement commercial dans l'exécution du marché et les moyens humains mis à disposition – note sur 5
- les moyens techniques mis à disposition notamment la mise en place d'un fichier informatique pour effectuer les commandes par école et par instituteur, par voie dématérialisée – note sur 5
- la possibilité de reprise du matériel – note sur 3
**2 – Prix et pourcentage de remise** : Coefficient 2 noté sur 20
- Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 0/15 à 15/15.
- Le pourcentage de remise hors bordereau des prix sera noté de 0/5 à 5/5.
**3 – Délai de livraison**, analysé sur la base des propositions faites par le candidat - coefficient 1 - noté sur 20
**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro). Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3927042

---

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES MUNICIPAUX**
**Lot n°1** : Véhicules de marque Citroën
**Lot n°2** : Véhicules de marque Renault
**Lot n°3** : Véhicules de marque Peugeot
**Lot n°4** : Véhicules de marque Nissan
**Lot n°5** : Véhicules de marque Fiat
**Lot n°6** : Véhicules de marque Piaggio, Mega10 et Ezgo
**Lot n°7** : Véhicules poids lourds et spécifiques
**Lot n°8** : Vélomoteurs
**Lot n°9** : Moto-crottes
**Lot n°10** : Cycles
**Lot n°11** : Remorquage pour l'ensemble des véhicules du parc.
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (articles R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum des commandes possibles (H.T.)** :
Lot n°1 : 40 000 €
Lot n°2 : 40 000 €
Lot n°3 : 30 000 €
Lot n°4 : 3 000 €
Lot n°5 : 7 000 €
Lot n°6 : 5 000 €
Lot n°7 : 50 000 €
Lot n°8 : 5 000 €
Lot n°9 : 10 000 €
Lot n°10 : 2 000 €
Lot n°11 : 5 000 €
**5 – Durée du marché** : un an à compter du 2 novembre 2020. Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 2 novembre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : mercredi 9 septembre 2020 - 12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adressesuivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 - Valeur technique de l'offre** (pondération 60 %) – noté sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
- la manière de procéder (noté sur 7,5)
- les moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les prestations (noté sur 7,5)
- les moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations (noté sur 5)
**2 – Prix** (pondération 40 %) – noté sur 20.
- Télésurveillance entretien maintenance – Bordereau des prix annexe 1 (note sur 8)
- Chantier type établi sur la base du bordereau des prix unitaires annexe 2 (note sur 12)
Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.
**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3927038

---

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Service Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : TELESURVEILLANCE - ENTRETIEN ET MAINTENANCE - TRAVAUX DE MISE EN PLACE OU D'EXTENSION D'ALARMES ANTI-INTRUSIONET DE CONTRÔLE D'ACCES DANS DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX**
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum des commandes possibles (H.T.)** : 106 000 €
**5 – Durée du marché** : un an à compter du 17 octobre 2020, renouvelable tacitement une fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.$
Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 17 octobre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : vendredi 4 septembre 2020 - 12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCAP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 - Valeur technique de l'offre** c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée
– coefficient 3 – note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
- Manière de procéder (note sur 7,5)
- Moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (noté sur 7,5)
- Moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (noté sur 5)
**2 – Prix** : coefficient 2 – note sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.
**3 – Délai d'intervention** : coefficient 1 – note sur 20, analysé sur la base des propositions faites par le candidat
12 - Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi du présent avis à la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge ANDRIEU
3927041

---

SIMON
Technicien de maintenance agroalimentaire
- + de 4 ans d'expérience
- Autonome, réactif, dynamique
- Maintenance curative et préventive
- Etablissement de codage de pièces, de tests ainsi que des comptes rendus

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

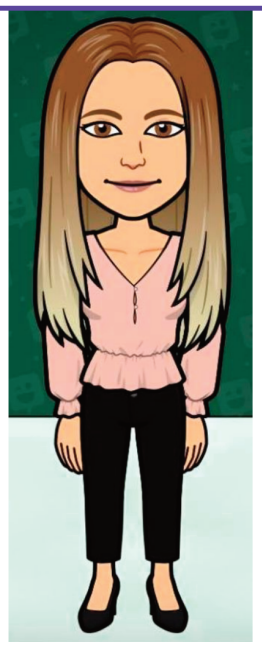

MARINE
Assistante RH
- + de 3 ans d'expérience
- Autonome, réactive, dynamique
- Autonome sur le recrutement, l'administration du personnel et la paie
- Mener une négociation avec des parties prenantes

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

**l'écho du mardi** n°3927 du 11 août 2020

**Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT**

# Annonces légales

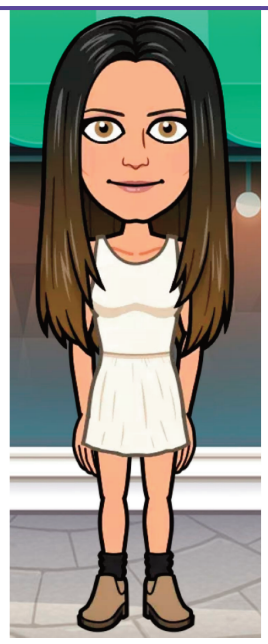

FANNY
Manutentionnaire

- + de 3 ans d'expérience
- Autonome, réactive, dynamique, volontaire
- Peut travailler en tant que :
  - Serveuse
  - Commis de cuisine
  - Hôtesse de caisse
  - Animatrice

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

MANUEL
Collaborateur comptable

- + de 4 ans d'expérience
- Autonome, réactif, dynamique, rigoureux
- Autonome jusqu'au bilan et à la révision
- Autonome sur l'établissement de la TVA, la trésorerie, le lettrage, les dossiers annuels

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Service Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : FOURNITURE D'ENROBE A FROID**
Prestations divisées en lots : Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
**Lot n°1** : Fourniture d'enrobé en seaux
**Lot n°2** : Fourniture d'enrobé en vrac
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum annuel des commandes possibles** (H.T.) :
Lot n°1 : 10 000 €
Lot n°2 : 8 000 €
**5 – Durée du marché** : un an à compter du 30 octobre 2020, renouvelable tacitement trois fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.
Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 30 octobre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : mardi 8 septembre 2020 -12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCAP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 - Qualité des produits**, analysée sur la base de fiches techniques fournies par le candidat – coefficient 3 – note sur 20.
**2 – Prix** : coefficient 2 – note sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.
**3 – Délai de livraison**, analysé sur la base des propositions faites par le candidat - coefficient 1 – note sur 20.
**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3927040

---

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Service Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : MAINTENANCE ET AMELIORATION DES INSTALLATIONS DES FEUX DE CIRCULATION**
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum des commandes possibles** (H.T.) : 69 000 €
**5 – Durée du marché** : un an à compter du 4 novembre 2020, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.
Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 4 novembre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : vendredi 11 septembre 2020 - 12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCAP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 - Valeur technique de l'offre** (coefficient de pondération 0,6) – noté sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
- moyens techniques et humains mis en œuvre pour réaliser les prestations (note sur 7,5)
- procédé d'exécution avec planning (note sur 7,5)
- matériels proposés (note sur 5)

**2 – Prix** (coefficient de pondération 0,4) – noté sur 20.
- Forfait de maintenance (note sur 15 )
- Chantier type établi sur la base du bordereau des prix unitaires (note sur 5)

Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20.
**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3927043

---

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Service Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : VIDANGE, CURAGE ET ASSAINISSEMENT**
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum des commandes possibles** (H.T.) : 35 000 €
**5 – Durée du marché** : un an à compter du 6 novembre 2020, renouvelable tacitement trois fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.
Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 6 novembre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : lundi 14 septembre 2020 - 12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 15 du CCP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 - Valeur technique de l'offre** (coefficient 2) – noté sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
- la manière de procéder (note sur 7,5)
- les moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les prestations (note sur 7,5)
- les moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations (note sur 5)

**2 – Prix** (coefficient 1) – noté sur 20. Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 0/20 à 20/20 à partir d'un chantier type établi sur la base du bordereau des prix unitaires
**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3927044

---

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
**Service Administration Finances et Commande Publique**
**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché** : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
**2 - Objet du marché : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS SANITAIRES AUTOMATIQUES MONOBLOC - SANISETTES**
**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)
**4 – Montant maximum des commandes possibles (H.T.)** : 30 000 €
**5 – Durée du marché** : un an à compter du 28 octobre 2020, renouvelable tacitement trois fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.
Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 28 octobre 2020, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.
**6 - Date limite de remise des offres : lundi 7 septembre 2020 - 12h00**
**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
**10 - Conditions de participation** :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCAP.
**11 - Critères d'attribution** :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
**1 - Valeur technique de l'offre** (coefficient 2) – noté sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
- la manière de procéder (note sur 10)
- les moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les prestations (note sur 5)
- les moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations (note sur 5)

**2 – Prix et pourcentage de remise** : (coefficient 1) – noté sur 20.
- Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 0/15 à 15/15 sur la base d'un chantier type.
- Le pourcentage de remise accordé sur les prix fournisseurs sera noté de 0/5 à 5/5.

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
**13 - Délai de validité des offres** : 120 jours (cent vingt jours)
**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication** : jeudi 6 août 2020
Le Maire, Serge Andrieu
3927039

---

CCPRO

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - FOURNITURES**

**Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice**
**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (84), Justine FABRE ou Marjorie MONAGO, Groupement dont le mandataire est la CCPRO représenté par son président, Jacques BOMPARD, 84100 ORANGE, FRANCE.
**Adresse(s) internet**
Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : https://www.marches-securises.fr
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
**Description du marché**
**Objet du marché : Accord cadre a bons de commande en vue de la fourniture de colis de fin d'année pour la ville d'Orange, le CCAS et la CCPRO**.
**Caractéristiques principales**
**Type de marché**
fournitures : tm_fournitures_
**Type de procédure**
Procédure adaptée
**Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.**
**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.**
**Division en lots : Non**
**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)** :
16 novembre 2020
**Durée du marché ou délai d'exécution**
**Durée en mois** : 2 (à compter de la date de notification du marché).
**Conditions de délai**
**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**
**Lundi 14 septembre 2020 - 11:30**
**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
**Durée en mois** : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).
**Informations sur l'accord cadre**
Accord-cadre avec un seul opérateur.
**Durée de l'accord-cadre** : Durée en mois : 2
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**
**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public** :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).
- Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).
**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1)** :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.
Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
**Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
1: prix 60%
2: valeur technique 40%
**Autres renseignements**
**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**
2020-40
**Renseignements complémentaires** :
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à la négociation. Toutefois, ce dernier peut attribuer l'accord-cadre sans négociation.
Le DCE est téléchargeable sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : https://www.marches-securises.fr/
**Adresses complémentaires**
**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées** :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D 307 AV DE L ARC DE TRIOMPHE , à l'attention de SERVICE COMMANDE PUBLIQUE , 84100 ORANGE, FRANCE. URL : http://www.marches-securises.fr.
**Date d'envoi du présent avis** : 04 août 2020
3927023

---

grand avignon
communauté d'agglomération

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**GRAND AVIGNON**
M. Gilbert ACHARD - Directeur Commande Publique
320 Chemin des Meinajaries
BP 1259
84911 AVIGNON - 9
Tél : 04 90 84 47 00
Référence acheteur : 20PI026
L'avis implique un marché public.
**Objet : Etablissement du plan de gestion des cours d'eaux**
**Procédure** : Procédure adaptée
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : non
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
**Remise des offres : 17/09/20 à 23h00 au plus tard**.
**Envoi à la publication** le : 03/08/2020
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://agysoft.marches-publics.info/
3927018

---

MISTRAL habitat

**AVIS DE MARCHE - TRAVAUX**

**Pouvoir adjudicateur**
Mistral Habitat (84)
84005 Avignon cedex
Tel : 04.90.81.13.69. E-mail : achats.publics@mistral-habitat.fr
**Objet du marché : Construction de 7 logements - CAUMONT - relance des lots 4 (menuiseries extérieures) et 6 (menuiseries intérieures) Rue du Félibre Adolphe Dumas**
**Caractéristiques**
**Type de procédure** : Procédure adaptée - Ouverte.
**Lots**
**LOT N° 4** : Description succincte : Menuiseries extérieures
**LOT N° 6** : Description succincte : Menuiseries intérieures
**Durée du marché**
Le délai global d'exécution de l'opération est fixé à 14 mois. Le délai concernant les lots 4 et 6 est de 8 (huit) mois y compris la période de préparation d'une durée d'1 (un) mois.
**Modalités d'attribution**
La consultation comporte 2 lots, ne comporte pas de tranche optionnelle ni de PSE.
Le délai de validité des offres est de 180 jours.
les variantes ne sont pas acceptées.
La visite des lieux est obligatoire.
Les justificatifs à produire sont précisés dans le règlement de consultation.
**Critères de sélection**
Prix : 60 %Valeur technique : 40 %
**Date limite**
**Date de clôture : Lundi 07 septembre 2020 - 12:00**
**Autres informations**
Informations techniques – Direction du Développement –Mme T. SANNA – tél 04.90.81.13.60.Courriel : tsanna@mistral-habitat.fr
Informations administratives – Service Achats Publics
Tél 04 90 81 13 69 - courriel : achats.publics@mistral-habitat.fr
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Nîmes
16, avenue de Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09
**Date d'envoi du présent avis** : 04/08/2020
3927021

---

MISTRAL habitat

**AVIS DE MARCHÉ - TRAVAUX**

**Pouvoir adjudicateur**
Mistral Habitat (84)
84005 Avignon cedex
E-mail :achats.publics@mistral-habitat.fr
**Objet du marché : Réhabilitation de 76 logements collectifs « Résidence Autonomie LA SERENO » à VAISON LA ROMAINE**
**LOT 4 :CLOISONS-DOUBLAGES-FAUX PLAFONDS**
**LOT 5 :MENUISERIES INTERIEURES**
**Caractéristiques**
**Type de procédure** : Procédure adaptée - Ouverte.
**Lots**
**LOT N° 4** : Description succincte : CLOISONS-DOUBLAGES-FAUX PLAFONDS
**LOT N° 5** : Description succincte : MENUISERIES INTERIEURES
**Durée du marché**
Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 16 mois , y compris la période de préparation d'une durée de 1 mois.
**Modalités d'attribution**
Le délai de validité des offres est de 180 jours.
Si groupement, forme juridique : conjoint avec mandataire solidaire.
Les candidats devront obligatoirement joindre les justificatifs suivants :
1. La lettre de candidature (DC1) dûment complétée,
2. La déclaration du candidat (DC2) dûment remplie,
ou DUME (Document Unique de Marché Européen) qui a vocation à se substituer au DC1 et DC2,
3. La copie du jugement en cas de redressement judiciaire,
4. Le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles (ou DC2),
5. Tout document permettant d'apprécier les moyens généraux humains et techniques de l'entreprise. Les moyens humains devront détailler le pourcentage de prestations sous-traitées et le pourcentage confié à des intérimaires sur les 12 derniers mois,
6. L'attestation d'assurance RC professionnelle, en cours de validité,
Les candidats sont invités à remettre leur attestation décennale en cours de validité sans toutefois que ce document soit obligatoire lors du dépôt de la candidature.
7. Le certificat QUALIBAT ou certificats de capacités (obligatoirement signés par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage) ou au moins 3 références de travaux attestant de la compétence à réaliser les travaux pour lesquels l'entreprise se porte candidate, accompagnées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, obligatoirement signées par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage,
8. Les références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années, indiquant le lieu, la date de livraison, le montant du lot, le nom du maître d'œuvre, le nom du maître d'ouvrage, accompagnées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, obligatoirement signées par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage, ou
Expérience démontrée par tous moyens à la convenance du candidat (CV des encadrants et des ouvriers, attestations de formation, etc…), 9. Attestation de formation amiante sous section 4
Les documents cités en 4 ,5 et 6 peuvent utilement être remplacés par la déclaration du candidat (DC2) intégralement complétée, accompagnée des documents cités.
Critères de sélection
-Prix 60%
-Valeur technique 40%
**Date limite**
**Date de clôture : Mardi 15 septembre 2020 - 12:00**
**Autres informations**
- Informations techniques – Direction du Développement et de la Valorisation du Patrimoine Madame Sophie Rigollet - 04 90 14 72 91 – courriel : srigollet@mistral-habitat.fr
- Informations administratives – Service Achats Publics 04 90 14 72 74 - courriel : achats.publics@mistral-habitat.fr
Les demandes de renseignements complémentaires s'effectuent par le biais du profil acheteur de MISTRAL habitat sur www.marches-securises.fr
Ces dernières doivent parvenir 06 jours au moins avant la date limite de remise des offres
L'accès au DCE est gratuit.
La signature électronique sera obligatoire pour la remise des offres.
Instance chargée des procédures de recours
Tribunal Administratif de Nîmes
16, avenue de Feuchères CS88010 NÎMES cedex 09
Date d'envoi du présent avis : Le 4 aout 2020
3927027

---

www.echodumardi.com

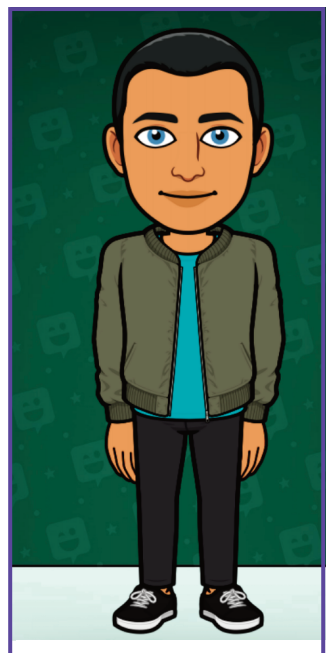

ALEXANDRE
Monteur Câbleur en électricité
+ de 6 ans d'expérience
Autonome, sérieux, dynamique
Câblage et branchement d'appareillage et de platine électrique
Lecture de plans électriques Utilisation courante du logiciel AutoCAD
Sbc expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

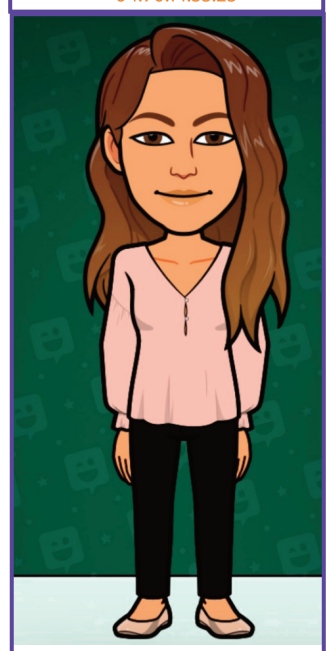

ANAIS
Assistante Ressources Humaines
+ de 5 ans d'expérience
Autonome, réactive, dynamique, discrète
Gestion en intégralité d'un recrutement
Gestion administrative du personnel : contrats, DUE, formations, ...
Sbc expert en recrutement intérim & CDI
Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

L'AVANTAGE D'UN
BON ARTICLE,
C'EST QU'IL FAIT DU BIEN
À TOUT LE MONDE.

UN ARTICLE DE PRESSE EN LIGNE
EST PARTAGÉ EN MOYENNE 7 FOIS.

INTÉRESSEZ-VOUS À LA PRESSE,
LES GENS S'Y INTÉRESSENT.

OneNext
La nouvelle mesure d'audience
des marques de presse

BETC CORPORATE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Le virus circule toujours. Certaines personnes ont plus de risques de développer une forme grave de la maladie. 9 personnes sur 10 qui décèdent de la Covid 19 ont plus de 65 ans. Il est recommandé de limiter ses contacts au maximum. Si des proches vous rendent visite, portez un masque et respectez scrupuleusement les distances de sécurité. Ensemble, restons prudents pour sauver des vies**

## Besoin d'aide ?

gouvernement.fr/Info-coronavirus

0 800 130 000 *(appel gratuit)*